



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Mel : sntrs-cgt@cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°343 du 3 juillet 2024

SOMMAIRE

Spécial Commission Exécutive du 23 mai 2024

- Rapport introductif à la CE du 23 mai 2024
- Relevé de décision et votes de la CE du 23 mai 2024

Rapport d'actualité
Commission Exécutive
SNTRS-CGT
23 mai 2024

L'actualité vue et revue par
Lorena

Dernière minute, en images !



Emeutes en Nouvelle-Calédonie : calme très partiel dans Nouméa, placée sous état d'urgence : Un sixième mort est à déplorer dans l'archipel, après un échange de tirs sur un barrage au nord de la Grande Terre, samedi 18 mai.

La guerre civile à Nouméa !

La fermeture de l'aéroport de Nouméa a été prolongée jusqu'à jeudi : L'aéroport international de Nouméa demeurera fermé aux vols commerciaux jusqu'à jeudi 9 heures (minuit à Paris)

Nouvelle-Calédonie : « L'Etat français a pris fait et cause pour le camp loyaliste, quoi qu'en disent l'Elysée et Matignon » Collectif de scientifiques

THEO ROUBY / AFP
Et titres d'articles du Monde



« La déclaration d'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie confirme la tendance du pouvoir à l'interpréter de manière extensive »



Nouvelle-Calédonie : « Le niveau de vie des Kanak reste en moyenne inférieur à celui des autres communautés »

En Nouvelle-Calédonie, l'économie affronte un cataclysme



Emeutes en Nouvelle-Calédonie : l'Etat tente de ramener le calme par une vaste opération de gendarmerie. Le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, a annoncé le déploiement de plus de 600 gendarmes, dont cent du GIGN pour reprendre la maîtrise de la route qui relie Nouméa à l'aéroport international.



Emmanuel Macron, à l'aéroport de Paris-Orly, le 21 mai 2024. LUDOVIC MARIN / VIA REUTERS



Zorro s'est envolé.

Pendant que ses équipes détaillaient à la presse sa déambulation prévue ce mercredi dans les allées du salon Vivatech et sa présence, vendredi matin, à Flamanville pour la mise en route progressive de l'EPR, Emmanuel Macron envoyait valser son agenda de la semaine en annonçant en Conseil des ministres son décollage surprise pour la Nouvelle-Calédonie dès mardi soir. *«Pour y installer une mission»*

22 mai 2024

Le président iranien, Ebrahim Raïssi, est mort dans le crash de son Old hélicoptère américain !



Ebrahim Raïssi, le président iranien qui était pressenti pour succéder au Guide suprême, est mort

La disparition dans le crash de son hélicoptère de ce religieux ultraconservateur, âgé de 63 ans, survient alors que la région est sujette à de très vives tensions.

En images : le président iranien, Ebrahim Raïssi, est mort dans le crash de son hélicoptère

L'appareil a été identifié lundi, dans une zone montagneuse et rurale près de la frontière avec l'Azerbaïdjan.

Selon les autorités, l'hélicoptère transportant le président iranien et le ministre des affaires étrangères avait dû effectuer un « *atterrissage brutal* », en urgence, dans une zone montagneuse et rurale près de la frontière entre l'Iran et l'Azerbaïdjan, dimanche. Les corps ont été retrouvés.



International et résonnances nationales

GUERRE ISRAËL - HAMAS

Gaza : l'acheminement de l'aide humanitaire par la mer, largement insuffisante face à l'ampleur des besoins

Le pont flottant mis en place par les Etats-Unis est entré en fonction vendredi, alors que l'armée israélienne a contraint plus de 600 000 personnes à quitter la ville de Rafah dans le chaos et dans des conditions sanitaires extrêmement difficile



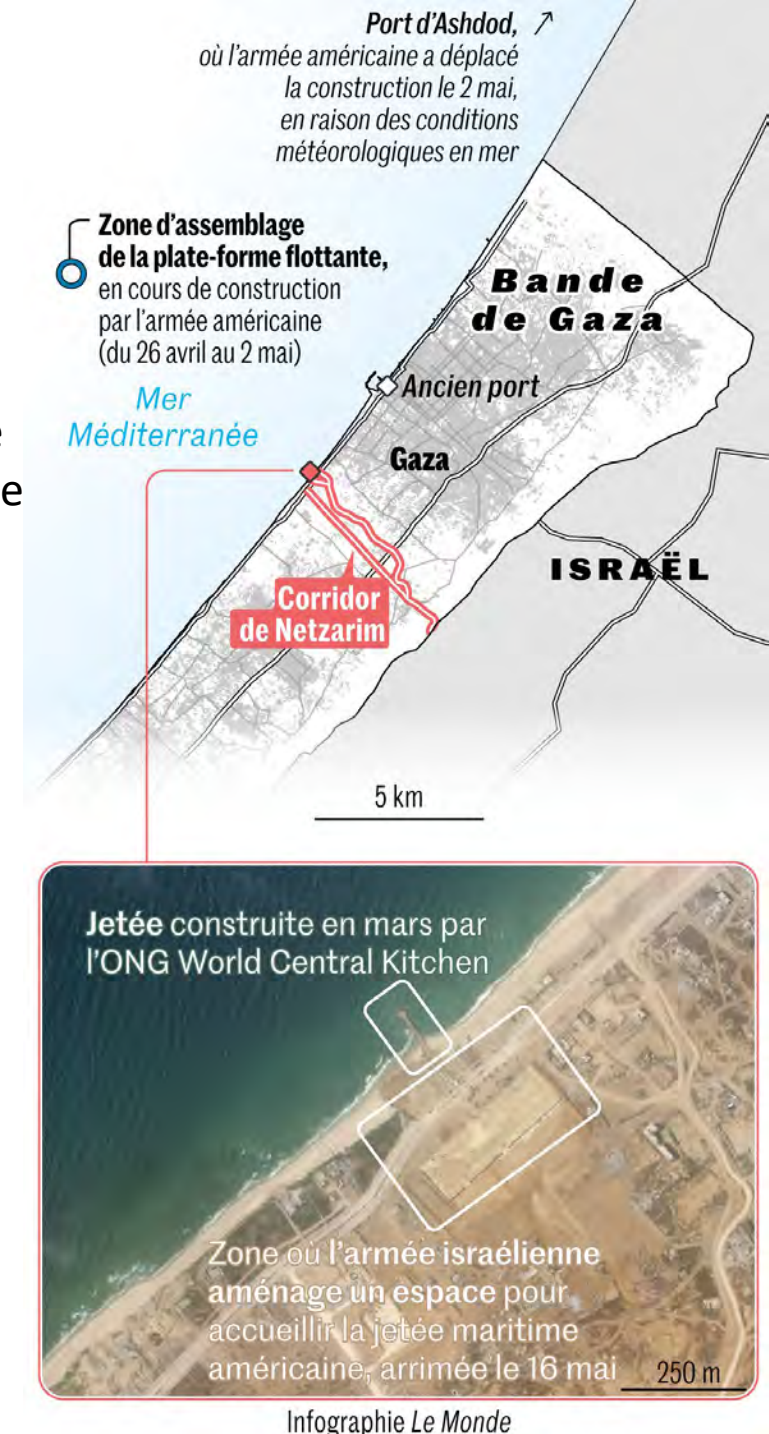
Guerre Israël-Hamas : 56 % à 60 % des personnes tuées à Gaza sont des femmes et des enfants, selon une estimation de l'ONU

Cette estimation statistique présentée mardi, qui se fonde sur les chiffres du ministère de la santé du Hamas, est diffusée alors que le ministre des affaires étrangères israélien, Israël Katz, a une fois de plus attaqué, lundi, les Nations unies, en leur reprochant de donner crédit aux statistiques du mouvement islamiste palestinien.



Le procureur de la Cour pénale internationale réclame un mandat d'arrêt contre Benjamin Nétanyahou pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité

Le ministre de la défense d'Israël, Yoav Gallant, ainsi que trois dirigeants du Hamas sont également dans le viseur de la CPI, a annoncé Karim Khan, son procureur général.





**URIF : Manifestation samedi 18 mai à Paris, 14h Place de la République,
pour un cessez-le-feu immédiat en Palestine**

À l'appel intersyndicale régional (CGT-FO-Solidaires)

STOP AU MASSACRE A GAZA !

CESSEZ LE FEU IMMEDIAT !

- Le cessez le feu immédiat et définitif.
- L'arrêt des bombardements et du déplacement forcé des populations.
- La levée du blocus dans la bande de Gaza et la paix tout de suite.
- L'arrêt des livraisons d'armes.
- La libération immédiate de tous les otages Israéliens et Palestiniens et de tous les prisonniers politiques.
- La protection de toutes les personnes civiles quelle que soit leur nationalité.
- La mise en place en urgence de façon durable et suffisante d'un corridor humanitaire permettant d'acheminer les produits de première nécessité et les médicaments.
- Le respect du droit international.

[Tribune] L'apologie de terrorisme est le bâillon de la liberté

Publié le 16 mai. 2024

À l'initiative de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, et de Patrick Baudouin, président de la Ligue des droits de l'Homme, 150 citoyen·nes s'alarment de l'utilisation de l'apologie de terrorisme pour bâillonner l'expression des protestations sociales, démocratiques et écologiques. Parmi les signataires, Étienne Balibar, Rony Brauman, Alain Damasio, Philippe Descola, Cécile Duflot, Didier Fassin, Antoine Garapon, Cédric Herrou, Nancy Huston, Eva Joly, Henri Leclerc et Elias Sanbar. (Tribune à retrouver sur le site Mediapart).



Tous et toutes solidaires de la CGT Nord et de Jean-Paul Delescaut, son Secrétaire général

Publié le 18 avr. 2024

Jean-Paul Delescaut, Secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Nord, a été condamné ce jour à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Lille pour apologie du terrorisme et relaxé pour provocation à la haine raciale. Le sens du communiqué, objet de la poursuite, était pourtant clair. Rendre hommage à toutes les victimes civiles de cet enchaînement inexorable de violence meurtrière. Ce jugement et les motivations lues par la présidente du Tribunal ont des accents politiques ostensibles, visant notamment l'action de la CGT en dehors de sa compétence. Du jamais vu et du très inquiétant.

Des enseignants-chercheurs ont dénoncé l'absence de prise de position des universités françaises et leur préférence pour la « répression » de la mobilisation étudiante.

« Alors que plusieurs universités européennes, notamment en Norvège ou en Belgique, ont suspendu ou rompu leurs partenariats avec des universités israéliennes, (...) l'appréciation différenciée par le CNRS des drames et des massacres touchant autant les populations civiles que le secteur éducatif palestiniens nous interroge », a affirmé la sociologue Nacira Guénif, citant une [tribune](#) signée dans L'Humanité par plus de 1 700 chercheurs qui interpellent l'organisme de recherche français.

EHESS



Mobilisation propalestienne : des étudiants et des chercheurs demandent aux universités françaises de prendre position

L'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), occupée par une quarantaine d'étudiants, a été évacuée par la police, mercredi 16 mai 2024 dans la soirée, alors qu'un autre rassemblement se tenait place de la Sorbonne.

La conférence des recteurs d'université d'Espagne, qui regroupe les dirigeants de cinquante établissements publics et vingt-six privés, a quant à elle décidé, le 9 mai, de « *suspendre les accords de collaboration avec les universités et centres de recherche israéliens qui n'ont pas exprimé un engagement ferme en faveur de la paix et du respect du droit international humanitaire* ».

Amsterdam



Dublin



G
a
n
t

Copenhagen



Londres



Valence



Sur les campus européens, la mobilisation contre la guerre à Gaza s'installe
Après les Etats-Unis, en pointe dans le mouvement, des étudiants occupent des établissements dans plusieurs pays européens, demandant l'arrêt des bombardements israéliens à Gaza et un désinvestissement de leur université dans des institutions d'enseignement supérieur en Israël.

Mobilisation étudiante propalestinienne à la Sorbonne, à Paris, le 29 avril 2024. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

La guerre en Ukraine continue, ce n'est pas fini !



En direct, guerre en Ukraine : les dernières informations

Oleh Synehoubov, chef de l'administration militaire de cette région du Nord-Est, a reconnu que l'armée ukrainienne n'avait, jusqu'à présent, pas pu arrêter les forces russes dans cette partie du territoire.

« Ça brûlait, ça brûlait ! » : dans la région de Kharkiv, des milliers d'Ukrainiens évacuent les villages frontaliers de la Russie

Face à la nouvelle percée des forces russes dans le nord-est du pays ces derniers jours, au moins 10 000 personnes ont fui les bombes et le risque d'une nouvelle occupation.

Volodymyr Zelensky rejette l'idée d'une trêve olympique « qui ferait le jeu de l'ennemi »

Dans un entretien accordé à l'Agence France-Presse, vendredi, le président ukrainien a, par ailleurs, assuré que, malgré les avancées russes, la situation à Kharkiv était « sous contrôle », tout en redoutant une offensive plus large de la part de Moscou.
Le Monde avec AFP Publié le 18 mai 2024

Vladimir Poutine laisse entendre qu'il ne respectera pas la trêve olympique pendant les JO de Paris

Emmanuel Macron avait assuré vouloir « tout faire » pour obtenir cette trêve olympique à travers le monde le temps des Jeux olympiques. Il avait affirmé avoir obtenu le soutien du président chinois Xi Jinping.

Le Monde avec AFP Publié le 17 mai 2024 à 16h39

**Fonction publique d'état, en travaux...
dessus/dessous, mais sans le sou !**

Licenciement dans la Fonction publique : le ministre dérive complètement !

MONTREUIL > 10 AVRIL 2024



« Je veux qu'on lève le tabou du licenciement dans la Fonction publique ».

Pour un ministre qui, dans le même temps, ne cesse de clamer son amour des agent-es de la Fonction publique, on appréciera !

Pour un ministre qui professe, à qui veut l'entendre, son attachement au dialogue social, on notera la duplicité ! **Pas un mot, pas la moindre allusion le matin même devant l'ensemble des syndicats...**

La CGT saura en tirer les conséquences.

Mais qu'en plus de détériorer le pouvoir d'achat des personnels et de vouloir creuser les inégalités, Stanislas Guerini mette ainsi l'accent sur une ultra-minorité de salarié-es problématiques en dit long sur ce qu'il pense réellement des services publics et de celles et ceux qui y travaillent au quotidien.

Il s'agit là de propos méprisants et démagogiques.

Décidément, sur le fond comme sur la forme, le ministre confirme qu'il n'apprécie ni les fonctionnaires ni la démocratie sociale !

Raison de plus pour élever le rapport de force afin d'imposer d'autres choix politiques porteurs de progrès pour les missions publiques, les usagers et les agents.

Projet de loi « Fonction publique »
Le programme de Guerini : austérité, démantèlement et déni de démocratie sociale !



Quatre ans après la [loi de transformation de la Fonction publique](#), le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques a lancé, le 9 avril, avec les organisations syndicales de la Fonction publique, les "concertations" sur le projet de loi « Fonction publique » (rémunérations et carrières).

Fin des "concertations" prévues le 20 juin 2024. Le gouvernement veut présenter ce projet de loi en Conseil des ministres à l'automne.

La CGT Fonction publique met à votre disposition [un document revendicatif « Salaires ; Primes ; Pouvoir d'achat ; Carrières - Hier et aujourd'hui : état des lieux. Les revendications de la CGT »](#)



INTRODUCTION

SUITE À DE NOMBREUSES ANNÉES D'AUSTÉRITÉ, LA SITUATION SALARIALE, LA RE-CONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS ET LES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE SE SONT FORTEMENT DÉGRADÉS.

LE DÉCROCHAGE DE LA VALEUR DU POINT PAR RAPPORT À L'INFLATION — AVEC SA FAIBLE PROGRESSION DANS LES ANNÉES 2000, SA QUASI-STAGNATION ENTRE 2010 ET 2021 INCLUS ET SON AUGMENTATION INSUFFISANTE EN 2022 ET 2023 — CONSTITUE L'ÉLÉMENT PRINCIPAL DU MARASME ACTUEL.

AVANT ET AUJOURD'HUI : LE COMPARATIF

QUELLE SITUATION PRÉVALAIT EN MATIÈRE DE SALAIRES ET DE GRILLE INDICIAIRE DANS LES ANNÉES ANTÉRIEURES ?

Il a semblé intéressant et pertinent de regarder les données existantes dans la période de mise en place du statut de 83-86 et de les comparer à la situation actuelle.

Pour ne pas s'exposer à la critique d'avancer des chiffres issus d'une séquence spécifique de l'histoire (la première élection de François Mitterrand), nous avons pris ceux de la fin de l'année 1980.

Rappelons que, à ce moment-là, la France avait connu 23 ans de présidences et de gouvernements de droite.

LA VALEUR DU POINT EST DE
4,92 EUROS
DEPUIS LE 1ER JUILLET 2023

LE SMIC EST DE
1766,92 EUROS MENSUELS BRUT
DEPUIS LE 1ER JANVIER 2024

COMPARATIF

1980

CATÉGORIE C*

INDICE MINI

194

INDICE MAXI

344

INDICE MINI / SMIC

+15,9 %

AMPLITUDE THÉORIQUE**

+77 %

2024

CATÉGORIE C

INDICE MINI

366

INDICE MAXI

478

INDICE MINI / SMIC

+2 %

AMPLITUDE THÉORIQUE**

+30,6 %

CATÉGORIE B

INDICE MINI

254

INDICE MAXI

478

INDICE MINI / SMIC

+51,8 %

AMPLITUDE THÉORIQUE**

+88 %

CATÉGORIE B

INDICE MINI

373

INDICE MAXI

592

INDICE MINI / SMIC

+3,9 %

AMPLITUDE THÉORIQUE**

+58,7 %

CATÉGORIE A

INDICE MINI

335

INDICE MAXI

810

INDICE MINI / SMIC

+100 %

AMPLITUDE THÉORIQUE**

+142 %

CATÉGORIE A

INDICE MINI

395

INDICE MAXI

835

INDICE MINI / SMIC

+10 %

AMPLITUDE THÉORIQUE**

+111 %

* En 1980 et pour quelques années encore, existait une catégorie D indiciellement positionnée au-dessous de la catégorie C. Mais statutairement – et toujours en théorie, on pouvait dérouler sa carrière (y compris par promotion au choix) d'un bout à l'autre des deux catégories. En tout état de cause, la seule catégorie C offrait, avec 49,6 %, une amplitude supérieure à celle d'aujourd'hui.

** Amplitude « théorique » car même avec 30 ans d'ancienneté, l'accès aux indices les plus élevés n'est pas garanti.



AMPLITUDE GRILLE INDICIAIRE

1980

DE 1
À 4,7

2024

DE 1
À 2,28



NOMBRE DE SALARIÉS ENTRE LE SMIC ET LE SMIC + 10 %

1980

DE 10
À 15 %

2021

DE 27
À 29 %

SYNTHESE

Pour l'essentiel, les chiffres de 1980 sont demeurés valables jusqu'en 1984 et « le tournant de la rigueur » avec, notamment, la désindexation de la valeur du point par rapport à l'inflation.

Ces rappels historiques soulignent combien les politiques d'austérité ont conduit aux profondes détériorations de la grille indiciaire et des carrières en quatre décennies.

LES PERTES DE POUVOIR D'ACHAT

Nul ne peut le contester : les trop faibles augmentations puis le gel quasi complet de 2010 à 2021 inclus de la valeur du point ont gravement décroché celle-ci de l'inflation.

Tous les octrois de points uniformes intervenus depuis plus de 20 ans cumulés à toutes les réformes catégorielles ne compensent pas ce décrochage.

De fait, l'ensemble des données mises en avant traduisent non seulement un délitement catastrophique des carrières, un affaissement préoccupant de la reconnaissance des qualifications mais, également, des pertes de pouvoir d'achat cumulées d'une ampleur inédite.

Les augmentations insuffisantes concédées au titre des années 2022 et 2023 viennent encore alourdir l'addition pour les plus de cinq millions d'agentes et d'agents des trois versants de la Fonction publique.

Cadres, ingénieur·es,
technicien·nes,
agent·es de maîtrise
de la fonction
publique :

EXIGEONS DES SALAIRES À LA HAUTEUR DE NOS QUALIFICATIONS



Des qualifications qui augmentent, mais des salaires qui baissent

Sur l'ensemble de l'année 2023, le salaire des professions intermédiaires et techniciennes a diminué de 2,4 % et celui des cadres de 4,2 %. Dans la fonction publique, nos traitements régressent sous l'effet de l'austérité et du refus des gouvernements successifs de revaloriser la valeur du point d'indice.

Pour 7 cadres et professions intermédiaires de la fonction publique sur 10, la hausse de rémunération octroyée par l'administration ces derniers mois ne permet pas de maintenir le pouvoir d'achat (source : baromètres UgiCT-CGT / ViaVoice 2023). Or, la chute de nos traitements et rémunérations est inversement proportionnelle à celles de nos qualifications qui n'ont cessé d'augmenter avec les besoins en expertise et en technicité.

**Pour
l'UgiCT-CGT
le traitement
indiciaire est le seul
à garantir l'unicité de
la fonction publique et
l'égalité entre les
fonctionnaires
!**

Dans le privé, le patronat veut en finir avec la hiérarchisation des salaires fondée sur la reconnaissance des qualifications. Dans le public, le ministre veut renforcer la rémunération dite « au mérite » dans le cadre d'une future loi, au risque de diviser encore plus les agent·es publics·ques sans pour autant renforcer l'attractivité.



La FEREC-CGT en action !



Appel de l'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

L'intersyndicale de l'ESR appelle à une journée morte dans les INSPE et dans toutes les composantes portant les formations MEEF le lundi 6 mai 2024

Les pseudo-annonces du président sur la réforme de la formation des enseignant-es le 5 avril dernier, alors qu'un document de travail du gouvernement intitulé "Les écoles normales du XXI^e siècle" circulait, n'ont pas rassuré les équipes qui seront chargées de mettre en œuvre cette réforme dès septembre 2024.

De nombreuses motions et communiqués se font l'écho des inquiétudes et interrogations des personnels et des étudiant-es concernant notamment :

- le calendrier trop contraint compte tenu des incertitudes de toute nature qui subsistent ;
- le caractère réellement universitaire de la formation à venir, tant sur la gouvernance que sur les contenus et les diplômes délivrés ;
- la transformation des formateurs et formatrices en simples exécutant-es de maquettes venues d'en haut et ne répondant pas aux vrais enjeux de l'enseignement ;
- les imprécisions concernant l'articulation entre les futures écoles normales du 21^{ème} siècle (ENSP) et les composantes universitaires, INSPE notamment, et l'avenir de tous leurs personnels avec de fortes craintes pour le maintien des emplois en INSPE ;
- le manque de visibilité sur les modalités et le financement des modules de préparation aux concours à mettre en place pour la rentrée 2024, sur le nombre de postes, le nombre d'années de transition, etc ;
- les annonces floues et qui se contredisent notamment sur les conditions de rémunération durant le master.

Pour nos organisations, il est complètement irresponsable de vouloir mettre en place cette réforme pour la session 2025 du concours, à moins de 5 mois de la rentrée alors qu'aucune maquette de licence n'est prête et que les programmes des concours ne sont pas connus. Nous demandons le report de cette réforme et l'ouverture immédiate de réelles concertations. Nous dénonçons le mépris inacceptable vis-à-vis des personnels et des étudiant-es et alertons une nouvelle fois sur la dégradation accentuée des conditions de travail et d'études occasionnée par cette énième réforme.

Dans ce contexte, nous invitons tous les personnels actuellement en charge de la formation des enseignant-es, les étudiant-es et plus largement l'ensemble de la communauté universitaire, à se faire entendre en organisant localement réunions d'information et assemblées générales.

Nos organisations appellent à une journée morte dans les INSPE et dans toutes les composantes portant les formations MEEF le LUNDI 6 MAI 2024.

Elles appellent à cette occasion les personnels et les étudiant-es à se mobiliser et à se rassembler devant les rectorats.

Paris, le 18 avril 2024

Signataires : SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNCS-FSU, SNETAP-FSU, FERC SUP CGT, SNTRS CGT, CGT INRAE, SUD Éducation, SUD Recherche, SGEN Cfdt, SNPTES UNSA, UNSA ITRF BIO, A&I UNSA CJC, ANCMSP, UNION ÉTUDIANTE, FAGE, UNEF, FSE, FO ESR

La réforme de la formation des enseignants suscite une grande perplexité dans les universités

Une « journée morte » dans les instituts supérieurs du professorat et de l'éducation était organisée, lundi 6 mai, pour protester contre les annonces du chef de l'Etat restées sans cadrage et actant un pilotage de l'éducation nationale sur une formation universitaire.

Par [Soazig Le Nevé](#) dans Le Monde du 07 mai 2024, dessin par AUREL



La FERC CGT invite l'ensemble des adhérent·es CGT, en particulier parent·es d'élèves, à participer massivement aux manifestations unitaires qui auront lieu le **samedi 25 mai** à l'appel des syndicats FSU, FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, Sud éducation, avec les parent·es d'élèves et les organisations de jeunesse « contre le choc des savoirs, pour le choc des moyens et des salaires pour l'École publique ».

Le « **choc des savoirs** » instaure une ségrégation assumée entre les élèves en difficulté et les autres ainsi qu'une discrimination sociale. L'organisation des enseignements de français et de mathématiques en groupes de niveaux en collège est une véritable usine à gaz, néfaste pour les élèves, particulièrement pour les plus fragiles. Les groupes de niveaux ne sont pas synonymes d'effectifs réduits.





Le Collectif a réuni ses membres les 16 et 17 mai et a profité de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie pour dénoncer le silence assourdissant du ministère de l'éducation nationale et du gouvernement face à cette montée de transphobie jusque dans nos écoles. Il rappelle, en manifestant le **17 mai 2024 à 12 heures place Bainville**, à proximité du ministère, que sans politique volontariste, sans mise en cohérence des structures et outils de lutte contre les violences LGBTIphobes à l'école, sans formation de tous les personnels, sans moyens donnés à l'école c'est un combat contre les extrêmes droites et l'obscurantisme que la société toute entière est en passe de perdre.



La CGT dans les marches des fiertés pour l'égalité des droits

Aujourd'hui, bon nombre de droits acquis ne sont pas respectés. Alors que l'assistance médicale à la procréation (AMP) a été ouverte en 2021 à toutes les femmes, qu'elles soient en couple ou seules, lesbiennes, bisexuelles, aux personnes transgenres et intersexuées, les inégalités perdurent pour les personnes LGBTQI+, notamment dans l'établissement de la filiation, les droits parentaux et, par ricochet, la déclinaison de ces droits dans le monde du travail (congrés parentaux, droit au bénéfice de la mutuelle pour la ou le conjoint-e).

Les inégalités de droits persistantes favorisent les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQI+. Ces discriminations doivent cesser sans délai. Les discriminations se déroulent en premier lieu dans le monde du travail. Il s'agit de harcèlement dans 32 % des cas recensés. En 2023, 60 % des personnes LGBTQI+ discriminées au travail déclaraient l'être par des collègues, 42 % par des supérieur-es hiérarchiques.

En plus du harcèlement et des discriminations subies au quotidien, les personnes LGBTQI+ voient généralement leur évolution professionnelle bloquée. Alors que le dernier rapport de SOS Homophobie indique que la part des cas de LGBTphobies en milieu professionnel est restée stable par rapport aux années précédentes (9 % de l'ensemble), l'égalité des droits en France n'est toujours pas une réalité. Les agressions physiques déclarées sont en progression. Elles concernent tout particulièrement les femmes.

La CGT dispose de formations et d'outils pour prévenir et lutter contre les discriminations et pour gagner l'égalité des droits. La CGT exige des employeur-ses qu'ils et elles créent des environnements de travail inclusifs pour les personnes LGBTQI+, qu'ils et elles mettent en œuvre toutes les mesures et droits de ces salarié-es et que des négociations périodiques obligatoires avec les syndicats soient mises en place sur ces sujets dans les entreprises. Elle exige du gouvernement qu'il contraigne les employeur-ses à prendre ces mesures et à les formaliser par le biais de la négociation collective, à mettre en œuvre des politiques publiques permettant sensibilisation et pédagogie, et des critères pour apprécier l'efficacité des mesures.

Au travail, dans la vie : gagnons l'égalité

Pour la CGT, gagner l'égalité pour toutes et tous passe par un engagement sans faille contre toutes les formes de discriminations. Pour que vos droits soient respectés, qu'ensemble nous gagnions de nouveaux droits pour les personnes LGBTQI+... syndiquez-vous !



FLASHER LE CODE
POUR SE SYNDIQUER

cgt.fr

La CGT en action !

Grève mardi 21 mai dans les transports d'Ile-de-France : SUD-Rail, mais aussi la CGT-Cheminots, l'UNSA-Ferroviaire ou encore FO appellent à débrayer la veille du 22 mai, date d'une « réunion de convergence » sur les conditions de travail et les primes JO.



A deux mois du début des Jeux, il y a encore du travail, les salariés ne connaissent toujours pas le mode de report des congés qui ne pourront pas être pris par les cheminots devant assurer la circulation de 4 500 trains supplémentaires.

Pénibilité, horaires décalés : départs en retraite anticipée ! Les cheminot·es vont partir plus tôt : à qui le tour ? Pour partir plus tôt à la retraite, comme à la SNCF, gagnons des départs anticipés. La CGT édite un tract pour ouvrir partout des négociations sur les départs en retraite anticipée.

Le gouvernement se mobilise contre l'Accord de cessation progressive d'activité signé à la SNCF parce qu'il va permettre aux cheminot·es de gagner quelques mois sur leur départ en retraite.

Le gouvernement se permet d'intervenir dans une négociation d'entreprise quand elle est en faveur des travailleur·ses. Mais il reste muet quand, par exemple, les actionnaires augmentent le patron de Stellantis tout en organisant des licenciements. Quant à l'extrême droite, elle abandonne son image de défenseuse des salarié·es et reprend son véritable visage antisyndical et hostile au progrès social.

Cet accord de départ anticipé, s'il est le premier, ne sera certainement pas le dernier. Dans toutes les branches professionnelles, la CGT agit pour obtenir des mesures similaires.

Nous étions contre la réforme des retraites qui a fait passer l'âge légal d'ouverture des droits de 62 à 64 ans, nous n'avons pas changé d'avis. La CGT se battra pour un retour à 60 ans maximum.

Les pompiers, tous de mèche pour leur santé

Mobilisation Face à l'inertie de l'État, les soldats du feu ont manifesté ce jeudi, à Paris, dénonçant leurs conditions de travail et la surexposition aux substances chimiques.

Ce jeudi 16 mai, place de la République, à Paris, sirènes et pétards stridents ont retenti à intervalles réguliers. Aucun incendie alentour, mais des soldats du feu présents massivement sur ce point de ralliement où ils ont convergé par centaines de toute la France afin de faire entendre leur colère face à des pouvoirs publics sourds à leurs alertes sur leurs conditions de travail : salaires trop bas, manque de moyens, heures d'astreinte non payées, « prime du feu » bien en deçà des risques encourus, notamment sanitaires...

Violence. Gaz et LBD pour répondre aux pompiers

Manifestant pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et les agressions dont ils souffrent, les pompiers ont subi une sévère répression policière.



En fin de manifestation jeudi 16 mai, les gendarmes ont repoussé violemment les sapeurs. Yann Levy/Hans Lucas, L'Humanité

Après l'attaque contre un fourgon qui a coûté la vie à deux agents, leurs collègues veulent un plan d'urgence

Le personnel pénitentiaire ému et mobilisé

L'émotion est perceptible. Mercredi 15 mai, depuis l'aube et devant toutes les prisons de France, le personnel pénitentiaire s'est réuni. Si les agents se serrent ainsi dans le froid du petit matin, c'est pour lancer la journée « prisons mortes ». Comprendre : une journée de blocage où personne n'entre ni ne sort, à part pour relever certains postes stratégiques (entrée, miradors) ou pour faire entrer le personnel médical. Mais ces rassemblements étaient aussi autant d'hommages à leurs deux collègues morts et aux trois autres blessés, le mardi 14 mai.



« On manque de moyens, on ne travaille avec rien, on gère tellement de flux... Tout est à l'avenant : pour les escorte 3 [le cas de l'évadé], on est supposé être complété par des forces de l'ordre. Mais, parfois, ils ne peuvent pas, aussi par manque de moyens. On se retrouve donc avec des agents pénitentiaires mal formés, dans des véhicules pas adaptés... On ne peut pas faire face »

ILS ONT GAGNÉ !

L'intersyndicale demande des mesures d'urgence pour renforcer la sécurité : la réduction drastique des extractions en favorisant la visioconférence des magistrats ou leur déplacement dans les établissements ; une refonte et une harmonisation des niveaux d'escorte ; du matériel adapté, le déploiement accéléré de brouilleurs de téléphones et de drones. Les revendications d'urgence sur l'équipement ont été entendues.

Cannes : derrière les paillettes, l'histoire oubliée du festival

Engagée depuis toujours dans la démocratisation de la culture et le soutien à la création, CGT cofondatrice du Festival international du film de Cannes, sera présente sur la croisette pour cette 77ème édition. Le grand public l'ignore, mais la CGT a joué un rôle essentiel dans la création du Festival de Cannes. La CGT a non seulement co-fondé le festival, et elle s'est mobilisée pour que ce projet puisse voir le jour à la Libération.

Sophie Binet, secrétaire générale, et Denis Gravouil, membre du bureau confédéral formeront la délégation CGT au festival

À l'occasion de son déplacement, Sophie Binet et Denis Gravouil seront présents à la signature par les organisations syndicales et patronales de la production cinématographique de deux accords majeurs sur la prévention des violences sexistes et sexuelles dans le cinéma et la protection des mineur·es sur les lieux de tournage.



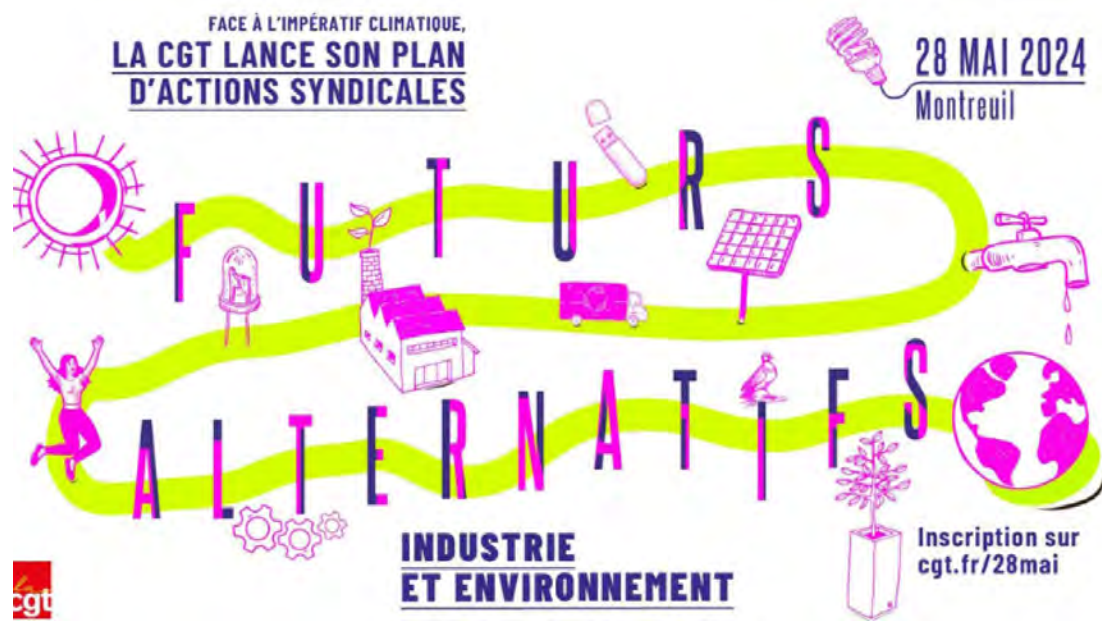
"Tapis rouge et lutte des classes, une autre histoire du festival de Cannes", par l'historien Tanguy Perron

À venir !

Les Etats généraux de l'industrie et de l'environnement : Un premier rendez-vous national le **28 mai 2024** !

Anticiper les évolutions du travail et développer une industrie pour répondre aux défis environnementaux ?
Participez aux états généraux de l'industrie le 28 mai pour lancer le plan d'actions syndicales pour l'environnement et construire des solutions alternatives.

Déjà 500 inscrits, on vise les 700 !



États généraux de l'industrie et de l'environnement

28 MAI 2024

09h45 | Accueil | Sébastien Menesplier, secrétaire confédéral

10h00 | Table ronde 1

Réindustrialiser pour répondre aux besoins et défis environnementaux ?

Comment produire en France en respectant les enjeux environnementaux ? Traiter les contradictions sociales et environnementales.

- Etat des lieux de l'industrie en France dans le cadre de la mondialisation | Expert SECAFI
 - Etat des lieux environnemental | Antoine Trauche, Pour Un Réveil écologique
 - Dépasser les contradictions : les propositions CGT | Virginie Neumayer dirigeante confédérale co-pilote de la commission environnement et transformation de l'appareil production
 - Rôle de l'Europe dans la désindustrialisation et engager la bataille dans la relocalisation | Ludovic VOET - secrétaire confédéral CES
- Témoignages de militant-es CGT dont le site et les emplois sont menacés

13h30 | Table ronde 2

Permettre aux salariés de reprendre la main sur la finalité de leur travail

Faire connaître les outils CGT et les différentes démarches pour aider à construire un projet alternatif de reconversion ou de transformation de l'appareil productif.

- Quels points d'appuis juridiques ? | Judith Krivine du Syndicat des Avocats de France
- Présentation du RADAR travail environnement de l'UGICT-CGT | Fabienne Tatot, secrétaire nationale de l'UGICT-CGT
- Quelles nouvelles prérogatives pour les salarié-es et syndicats sur les enjeux stratégiques et environnementaux ? | Nathalie Bazire, secrétaire confédérale

Témoignages de militant-es CGT sur les projets alternatifs portés par la CGT

15h40 | Table ronde 3

Faire connaître les propositions de la CGT

Interpellation des candidats aux élections européennes (PCF, LFI, PS, EELV, LR, Renaissance) sur les propositions de la CGT pour réindustrialiser la France.

- Intervention de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT et interpellations de militant-es CGT
- Quels droits pour les salarié-es ?
- Reconstruire la puissance publique

17h20 | Conclusions

Lancement du Plan d'Actions Syndical pour l'Industrie et l'Environnement, Sébastien Menesplier, secrétaire confédéral

+ d'infos et inscription →



Elections européennes du dimanche 9 juin 2024



Le 9 juin chaque voix compte.

De la rue aux urnes

Dans la suite de [la mobilisation contre le report de l'âge de départ à la retraite](#) et alors que le gouvernement Macron ne cesse de s'en prendre à celles et ceux qui travaillent et créent les richesses et font tourner nos services publics, **la CGT appelle tou·tes les salarié·es, privé·es d'emploi et retraité·es du pays à voter aux élections européennes du dimanche 9 juin 2024.**

Débat des syndicats européens : ensemble contre l'extrême droite !

<https://www.cgt.fr/actualites/europe/extreme-droite/debat-des-syndicats-europeens-ensemble-contre-lextreme-droite>



Ne choisissez pas l'extrême droite pour exprimer votre colère : l'appel de 70 organisations de la société civile pour les européennes

Tribune collective signée par plus de 70 organisations dont la LDH

La CGT, Greenpeace, Oxfam, LDH, la Cimade, le Planning familial... un collectif d'associations et de syndicats appellent les citoyennes et citoyens à ne pas se résigner et à une mobilisation contre les inégalités sociales et territoriales. Là se joue l'avenir de nos sociétés et de la démocratie.



L'EUROPE S'OCCUPE DE VOUS*

* Salariés, retraités, que vous le vouliez ou non, les règles européennes impactent de plus en plus votre vie et votre travail. Les directions d'entreprises et les actionnaires l'ont compris : ils s'organisent à tous les niveaux.

Les syndicats aussi, et c'est pourquoi la CGT fait partie de la Confédération Européenne des Syndicats pour être plus forts encore. Ensemble, nous nous battons pour plus de protection sociale et environnementale, plus d'égalité, de partage et de solidarité.

Ce n'est pas la vision du gouvernement Macron qui œuvre à protéger les seuls intérêts des plus riches.

C'est encore moins l'action du Rassemblement national et de l'extrême droite en Europe dont les votes au Parlement trahissent le vrai projet.

Le 9 juin, chaque voix compte.



DE LA RUE AUX URNES

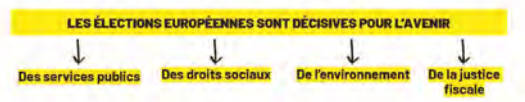
Dans la suite de la mobilisation contre le report de l'âge de départ à la retraite et alors que le gouvernement Macron et le patronat ne cessent de s'en prendre à celles et ceux qui travaillent et créent les richesses et font tourner nos services publics, la CGT appelle toutes les salariées, privés d'emploi et retraités du pays à voter aux élections européennes du dimanche 9 juin 2024.

ATTENTION : il faut être inscrit.e sur les listes électorales avant le 1^{er} mai. Vérifiez votre situation sur service-public.fr



CHACQUE VOTE COMPTE DOUBLE

Chaque vote compte pour peser à la fois sur les politiques européennes et sur les politiques nationales qui affectent nos vies dans et en dehors du travail.



EUROPE SOCIALE ET DES PEUPLES OU EUROPE DE LA FINANCE? EUROPE DU TRAVAIL OU EUROPE DU CAPITAL?

L'adoption d'un **salairer minimum** européen en 2022 est un outil de lutte contre le dumping social. Cela permettra pour un.e travailleur.se belge, espagnole ou irlandais.e une augmentation de 300 euros par mois. C'est un premier pas pour faire converger les salaires européens vers le haut et lutter ainsi contre le dumping social et les délocalisations. D'autres mesures en faveur des travailleur.ses ont été votées et tout l'enjeu de ces élections est que les gouvernements nationaux traduisent correctement ces directives.

DE NOUVEAUX DROITS POUR LES SALARIÉS PEUVENT ENCORE ÊTRE GAGNÉS :

- harmonisation des salaires et de la protection sociale par le haut ;
- réduction du temps de travail, encadrement du télétravail et du droit à la déconnexion ;
- interdiction des stages non rémunérés et amélioration des conditions de travail des stagiaires ;
- prévention des risques au travail (stress, harcèlement sexuel ou moral, burn-out, addictions) ;
- limitation de l'exposition à des températures excessives au travail ;
- renforcement des services d'inspection du travail.



NI LES ACTIONNAIRES NI LES RÉACTIONNAIRES

LE GOUVERNEMENT BLOQUE LES AVANCÉES SOCIALES

Ces dernières années les mobilisations syndicales et citoyennes ont pesé en faveur des travailleur.ses et de la protection de l'environnement. Mais le gouvernement français a été **un des seuls gouvernements européens à s'opposer à toute avancée sociale**. Il refuse désormais toute nouvelle norme environnementale. Il a mis fin aux prix régulés de l'énergie, exposant les ménages et les entreprises à de fortes augmentations de tarifs. Il privatise le fret ferroviaire, ce qui va faire exploser le nombre de camions sur les routes. **L'Europe de Macron, c'est l'Europe des patrons.**

Voter, c'est signifier au gouvernement qu'il est aussi minoritaire et impopulaire en France qu'en Europe.



L'extrême droite est contre la justice, la solidarité et la démocratie.
L'extrême droite est l'amie des patrons, petits ou grands.
L'extrême droite est l'ennemie des travailleuses et travailleurs.



L'EXTRÊME DROITE : LA PIRE ENNEMIE DU MONDE DU TRAVAIL

- Au Parlement européen, le RN a voté :
- ⊗ contre la mise en place de **salaires minimums** en Europe ;
 - ⊗ contre les politiques d'**égalité** entre les femmes et les hommes ;
 - ⊗ contre la revalorisation des personnels **soignants** ;
 - ⊗ contre la responsabilisation des **multinationales** ;
 - ⊗ contre la protection des **travailleuses ubérisées** ;
 - ⊗ contre le renforcement du dialogue social et de la **démocratie**.

Pour voir le dossier complet des votes du RN en Europe : cgt.fr/votesRN

Au pouvoir, voilà ce que fait l'extrême droite en Europe

- **Italie** : le gouvernement Meloni facilite les embauches en CDD et supprime le revenu de citoyenneté institué en 2019 qui avait sorti un million de personnes de la pauvreté
- **Hongrie** : Orban impose une loi de dérégulation du temps de travail qui fait exploser le nombre d'heures et de jours travaillés
- **Allemagne** : l'AFD porte la « remigration » : un projet de déportation de 2 millions de personnes étrangères ou d'origine étrangère



SORTIR DE L'AUSTÉRITÉ

Les politiques d'austérité étouffent l'Europe en imposant une gouvernance aveugle aux impératifs sociaux et environnementaux.

Envoyons au Parlement européen des députés qui défendent les travailleuses et les travailleurs !

Avec la Confédération Européenne des Syndicats et l'appui des député.ses européens progressistes, nous avons gagné des directives européennes pour mettre en place un salaire minimum au niveau européen, protéger les lanceur.ses d'alerte, responsabiliser les multinationales vis-à-vis de leurs sous-traitants dans le monde entier, imposer la transparence des salaires entre les femmes et les hommes, ou encore protéger les travailleuses ubérisées.

La CGT a fait condamner la France pour non-respect du droit européen, ce qui va obliger le gouvernement à permettre aux salarié.ses en **arrêt maladie** d'avoir aussi droit à des **congrés payés**. Ces exemples démontrent l'importance d'avoir au Parlement européen des député.ses progressistes qui portent les revendications des salarié.ses !



POUR UNE AUTRE EUROPE, LA CGT SE BAT POUR :

- **placer les droits sociaux et les services publics au cœur du projet européen** pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales ;
- **harmoniser par le haut** les normes environnementales et sociales et la fiscalité pour lutter contre le dumping au sein de l'Europe ;
- **mettre en place des droits de douanes, mettre fin aux traités de libre échange** pour protéger notre industrie et taxer les pays qui ne respectent pas les droits sociaux et environnementaux ;
- **renforcer les pouvoirs du Parlement et des syndicats** pour démocratiser la gouvernance de l'Union européenne ;
- **garantir la démocratie et les droits fondamentaux** comme le droit à l'avortement face à la progression de l'extrême droite ;
- **abandonner le Pacte de stabilité et de croissance**, et gagner des investissements d'avenir dans la santé, l'enseignement, la recherche et la transition environnementale notamment ;
- **réviser les traités européens** pour mettre fin au démantèlement de nos services publics et de nos infrastructures (ferroviaire, énergie, télécommunications...).



POUR VOUS SYNDIQUER, RDV SUR Cgt.fr !

<https://www.cgt.fr/electionseuropeennes>



Bêtisier !



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Et hop, le CNRS remporte UN prix européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, mis en place en 2023 !



Le CNRS reçoit aujourd'hui à Bruxelles le Prix européen de l'égalité entre les hommes et les femmes, dans la catégorie « avancée ». L'Union européenne récompense ainsi l'engagement du CNRS dans ce domaine depuis plus de vingt ans.

CNRS :

1 PDG homme, 3 DGD hommes => 100% mecs

10 directeurs/directrices d'Instituts : 8 hommes/2 femmes => 80% mecs

10 directrices adjointes d'Instituts : 10 femmes => 0% mecs

Les résultats sont **tangibles** :

- Au CNRS, la part des femmes dans les recrutements de ces cinq dernières années en tant que chargée de recherche est passée de **34 % en 2017 à 42 % en 2022**. Sur la même période, le pourcentage de femmes promues au grade de directrice de recherche est passé de **33 % à 43 %**.
- **La part des femmes à la tête d'un laboratoire de recherche est passée de 22,4 % en 2019 à 25 % en 2022.**
- Au cours des dix dernières années, **5** chercheuses ont reçu la plus haute distinction scientifique annuelle du CNRS, contre seulement **2** femmes depuis la création du prix en 1954.

Résolument précurseur dans ce domaine, le CNRS a à cœur de poursuivre et de renforcer ses actions pour favoriser l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Communication officielle !!!

Inserm : PDG, DGD => 3H ;
Instituts 3F/6H ; CA/CS
1H/1H ; DR 3F/9H



Relevé de décision et votes de la CE du 23 mai 2024

Ordre du jour prévisionnel :

1. Rapport introductif sur l'actualité
2. Débat actualité
3. Congrès
4. État des remontées des décharges
5. Initiative Marseille : Sondage sur l'attractivité, les conditions de travail et les politiques publiques dans l'ESR

Validation à l'unanimité de l'ordre du jour

1. **Rapport introductif sur l'actualité**
Par Lorena Klein
2. **Débat actualité**
 - Soutien la campagne BDS ; contre les institutions d'Israël : Dina propose une motion avec Claudia (lié au financement des Univ. Exp Univ Colombia)
 - Action sur les Statuts comme le webinaire sur la restructuration de l'ESR pour mobiliser les collègues. Patrice M propose HIS (heures d'info syndicale) sur le projet de loi « Quels enjeux, quels objets ? »
3. **Congrès**
Présentation du GT « Statuts » par Grégoire
4. **État des remontées des décharges**
Présentation par Habiba et débat ; tableau à valider au CSN du 25 juin ; Envoi de la fiche ASA CNRS aux membres de la CE
5. **Initiative Marseille** : Sondage sur l'attractivité, les conditions de travail et les politiques publiques dans l'ESR
 - Présentation par Camille Ruel et Didier Gori. Outils développés par la section de Marseille et présentés : points sur la démarche, l'intérêt et comment s'en saisir, mettre l'appui à nos revendications. Sondage sur le périmètre de ESR de Marseille (QR code)
 - Questionnements : analyse croisée par catégories (Adm, EC/CH, par BAP...) ; les questions syndicales à supprimer ; formation pour monter des outils ; adaptation pour diffusion plus large (IRD, INSERM...), faire un rendu ;
6. **Remplacement secrétaire de section à l'IRD**
Vote remplacement au BN Yoan Labrousse par Clarence Noyon et Nezih Miladi : 22 votants
Pour à l'Unanimité
7. **Questions diverses**
Débat sur la FP :
 - Suppression des catégories (ABC) pas les corps : va falloir expliquer
 - Revendications sur le point d'indice à 6 €, revaloriser la rémunération des fonctions ; il faut une mobilisation

Vote de 2 Motions : 23 votants

MOTION 1

La commission exécutive du SNTRS-CGT réunie le 23 mai 2024, considérant la gravité de l'avant-projet de « loi de transformation de la Fonction publique » qui remet en cause les garanties du statut de fonctionnaire,

- se félicite que les fédérations CGT, FO, FSU et Solidaires aient refusé de siéger à la pseudo concertation organisée le 21 mai par le ministre de la Fonction Publique Stanislas Guerini,
- considère urgente l'action unitaire pour repousser ce projet, avant le début de l'été, ainsi que pour exiger la revalorisation du point d'indice à 6 euros

La commission exécutive du SNTRS-CGT appelle ses sections syndicales à se réunir pour en discuter.

Adoptée à l'unanimité

MOTION 2

Compte-tenu des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité perpétrés par le gouvernement Netanyahu à Gaza, la commission exécutive du SNTRS-CGT, réunie le 23 mai 2024, demande au Président de la République Emmanuel Macron, l'arrêt immédiat d'envoi d'armes à Israël.

La commission exécutive exige le cessez-le-feu immédiat et durable, ainsi que l'arrêt des bombardements israéliens.

Elle décide également d'engager le SNTRS-CGT dans l'initiative BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) concernant l'Etat d'Israël et comprenant notamment le boycott des institutions universitaires israéliennes impliquées dans l'industrie de guerre ou la colonisation.

Adoptée à l'unanimité